



**MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
SOCIETE NATIONALE D'EAU**



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

AMI N°08 /P/CME/SNDE/2026

Pour le recrutement d'une firme pour l'assistance technique à la SNDE en matière de formation, de transfert de savoir-faire, d'exploitation et d'optimisation des stations de dessalement

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

La Société Nationale d'Eau (SNDE) est l'opérateur public en charge du service public de production, de transport et de distribution d'eau potable en milieu urbain et semi-urbain en République Islamique de Mauritanie. Pour faire face aux défis auxquels elle est confrontée, la Société Nationale de l'Eau (SNDE) compte recruter une firme pour une assistance technique en matière de renforcement des capacités, de transfert de compétences, d'exploitation, de maintenance et d'optimisation des stations de dessalement.

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objet de retenir une firme suivant une sélection basée sur la qualification du Consultant (SQC). La firme retenue recevra une demande de propositions technique et financière qui serviront de base aux négociations de son contrat.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

/ 3.1. Objectif général

L'objectif général de la mission est d'assister la SNDE, en matière de renforcement des capacités, de transfert de compétences, d'exploitation, de maintenance et d'optimisation des stations de dessalement.

/ 3.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, le Consultant aura pour objectifs de :

- Renforcer les capacités des ingénieurs, techniciens et opérateurs de la SNDE.

- Assurer un transfert durable de savoir-faire en matière d'exploitation et de maintenance des unités de dessalement.
- Optimiser les performances des installations afin d'améliorer leur disponibilité et leur fiabilité.
- Réduire les coûts d'exploitation, notamment les coûts énergétiques, les consommations de produits chimiques et les dépenses de maintenance.
- Élaborer des procédures normalisées d'exploitation et de maintenance préventive.
- Mettre en place des indicateurs de performance (KPI) permettant un suivi permanent des installations.
- Diagnostic technique des stations de dessalement.
- Audit énergétique des installations.
- Superviser le bon fonctionnement des stations
- Optimisation des paramètres de fonctionnement des unités d'osmose inverse.
- Réduction des consommations spécifiques d'énergie (kWh/m³).
- Optimisation des coûts de production.
- Optimisation des systèmes de prétraitement afin d'allonger la durée de vie des membranes.
- Mise en place d'un programme de maintenance préventive et prédictive.
- Formation théorique et pratique du personnel.
- Assistance technique durant la phase de mise en œuvre.
- Réduction de 15 à 30 % de la consommation énergétique.
- Réduction de 20 à 40 % des coûts de maintenance.
- Augmentation de la durée de vie des membranes de 20 à 30 %.
- Réduction de 10 à 20 % du coût de production du mètre cube d'eau dessalée.
- Renforcement de l'autonomie des équipes de la SNDE grâce au transfert de compétences.

3. ÉTENDUE ET PÉRIMÈTRE DES PRESTATIONS

La mission couvre une année renouvelable

Les candidats seront évalués suivant la grille d'analyse ci -dessous :

N°	CRITÈRE	PONDÉRATION	JUSTIFICATIF
1	Statut juridique, ancienneté et capacité financière du bureau d'études (ou groupement)	20 points	Statuts, registre du commerce, états financiers 3 derniers exercices
2	Expérience générale dans le domaine hydraulique : 1 point par mission avec un maximum de 20points	20 points	Liste de références
3	Expérience spécifique : missions similaires d'assistance technique montage, démontage maintenance de stations de dessalement : 10 points par mission avec un maximum de 60 points	60 points	Fiches de référence détaillées + attestations de bonne fin
TOTAL		100 points	—

Les curriculums vitae ne sont pas évalués à cette étape du processus.

6. Les consultants (firmes) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 8 à 17 heures les lundi, mardi, mercredi et jeudi et de 8 à 12 heures le vendredi.

Société Nationale d'Eau
Siège de la SNDE
Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA
Ksar BP 796 NOUAKCHOTT - MAURITANIE,
Tél : + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31
Salle des réunions, 3^{ème} étage-Aile C

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **Jeudi 20-08-2026 à 16 H 00 heure locale** et porter expressément la mention :

Monsieur le Président de la Commission des Marchés d'Exploitation de la Société Nationale D'Eau (SNDE)

« Offre relative au recrutement d'une firme pour l'assistance technique à la SNDE en matière de formation, de transfert de savoir-faire, d'exploitation et d'optimisation des stations de dessalement ».

Société Nationale d'Eau
Siège de la SNDE
Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA
Ksar BP 796 NOUAKCHOTT – MAURITANIE
Secrétariat de la Conseillère Responsable de la Cellule des Marchés, 2^{ème} étage-Aile C
E-mail : cellulemarches.snde2020@gmail.com

7. Les dossiers reçus en retard ne sont pas acceptés.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE DE LA COMMISSION DES MARCHES D'EXPLOITATION

Madame la Présidente de la Commission des Marchés d'Exploitation de la SNDE
Dossier issu de l'AMI N°08/CME/SNDE/2026, relatif au **recrutement d'une firme pour l'assistance technique à la SNDE en matière de formation, de transfert de savoir-faire, d'exploitation et d'optimisation des stations de dessalement** ».

L'ouverture des dossiers, en présence des candidats qui le souhaitent, sera effectuée le **Jeudi 20-08-2026 à 16 H 00 heure locale** à l'adresse suivante :

Société Nationale d'Eau
Siège de la SNDE
Avenue Ahmed Salem Ould GHADDA
Ksar BP 796 NOUAKCHOTT - MAURITANIE,
Tél : + (222) 45 24 16 03 + (222) 45 24 14 56, Fax : + (222) 45 25 23 31
Salle des réunions, 3^{ème} étage-Aile C

8. Les qualifications des experts qui seront engagés par le bureau (firme) pour la mission ne seront pas évaluées à ce stade.

Une firme sera retenue suivant une sélection basée sur la qualification du Consultant (SQC). La firme retenue recevra une demande de propositions technique et financière qui serviront de base aux négociations de son contrat.

9. Par ailleurs, la SNDE peut ne pas donner suite ou ne donner qu'une suite partielle au présent avis de manifestation d'intérêt.

LA DIRECTRICE GENERALE-ADJOINTE

FATMA MICHEL

